

## SERVICES POUR LES FAMILLES

Les vacances scolaires démarrent... et la rentrée est déjà calée : pas de changement dans l'organisation des rythmes scolaires pour les enfants de Retiers, les horaires ne changent pas, les activités périscolaires se poursuivent, en cohérence avec le projet éducatif territorial qui associe l'ensemble des acteurs éducatifs.

La nouveauté est la mise en place de services sur internet pour les familles : le « portail famille ». Il a pour but de faciliter les démarches des parents et d'inscrire leur(s) enfant(s) aux restaurants (Le Braz et Lamennais) et aux activités périscolaires.

Suite à la mise en place en septembre 2016 d'un nouveau logiciel de gestion des services périscolaires, les familles viennent de recevoir un identifiant et un mot de passe par mail pour accéder en ligne au portail famille.

Par le biais de ce nouvel outil, la Municipalité a souhaité simplifier les démarches des parents, renforcer la qualité du service, protéger l'environnement (zéro papier) et anticiper les réservations au restaurant afin de réduire le gaspillage alimentaire.

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à remercier Mr Arnaud RADDE, directeur de l'école René-Guy CADOU pour son dévouement, son professionnalisme, et son investissement pour les enfants de l'école élémentaire depuis 7 ans. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et de réussite dans son nouveau poste.

Bonnes vacances !

Colette BOUÉ, Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire

Portail Famille :  
informations  
sur le site internet  
[www.retiers.fr](http://www.retiers.fr)

Si vous n'avez pas reçu  
votre mot de passe et  
identifiant ou si vous ne  
possédez pas de connexion  
internet, merci de prendre  
contact auprès de  
Marie-Christine  
CHATELLIER  
au 02 99 43 41 82

## DÉBUT DES TRAVAUX DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Les travaux de la salle de sports avancent conformément au planning, le bardage est maintenant terminé, les travaux à l'intérieur avancent bien : pose des isolations, placo, ventilation, électricité. La mise à disposition est prévue en fin d'année.

Aussi, dans quelques jours, vont commencer les travaux du terrain synthétique, près du collège. Ce terrain attendu par les associations et les écoles depuis longtemps va vraiment apporter un plus, car avec cet outil la pratique sportive peut se faire tous les jours par tout temps.

La première phase des travaux commencera le 10 juillet avec le décaissement et le terrassement du terrain. De nombreux camions vont donc circuler entre le stade et la zone d'activités de Bellevue-Le Houssay pendant le mois de juillet. Ce flux pourra entraîner quelques nuisances (circulation accrue, bruit, poussière...), la prudence sera donc de rigueur pendant cette période.

La mise en place de cailloux permettra une bonne stabilité du support ainsi qu'un bon écoulement des eaux de ruissellement, cet écoulement sera favorisé par un système de drainage. En même temps, les bordures, la main courante et les clôtures seront posées, ainsi que les mâts d'éclairage. Cet éclairage indispensable pour la pratique le soir pendant la saison hivernale, sera équipé de lampes LED plus économiques et d'une durée de vie plus longue.

Une couche de souplesse sera posée début septembre, elle permet de mieux amortir les chocs pendant les phases de jeu et ainsi éviter les traumatismes articulaires et musculaires. Puis courant septembre, la couche d'herbe synthétique sera posée, enfin le sable et un matériau de remplissage viendront finaliser ces travaux. Le coût des travaux s'élève à 590 000 € HT et le niveau attendu de subventions se situe entre 55 et 60%.

La mise à disposition est prévue fin septembre-début octobre.

Henri AUBRÉE, Adjoint aux sports.



Le terrain synthétique sera opérationnel  
fin septembre-début octobre

**PROJET AMÉNAGEMENT PAVIE**

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg et sa densification, la Municipalité souhaite réaliser une opération globale d'aménagement urbain à dominante de logements respectant les principes de mixité sociale et favorisant l'accès aux services dans le secteur de la rue Pavie. En mars dernier, le Conseil a sollicité l'Etablissement Public Foncier pour acquérir en lieu et place de la Commune les parcelles concernées. Le Conseil valide les devis des études de l'atelier d'Ys et Yris de Janzé pour un montant total de 25 500 € HT.

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Vu le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 prévoyant la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme, le Conseil décide d'appliquer au document en cours de révision l'ensemble des articles du code de l'urbanisme dans leur rédaction en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE GAZ**

Un projet de desserte publique de gaz est actuellement en cours et la commune de Retiers pourrait en bénéficier. Le Conseil décide de transférer au Syndicat Départemental d'Énergie 35 la compétence relative au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz.

**COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES**

Dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire, le Conseil accepte la mise à disposition d'infrastructures de communications électroniques de la commune de Retiers à la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Féés.

**PERSONNEL COMMUNAL**

Suite à l'avancement de grade d'un agent, le Conseil accepte de créer un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 et de supprimer un poste d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe de 13.64/35ème.

**PROCHAIN CONSEIL LUNDI 10 JUILLET**

**FESTIVITES DU 14 JUILLET**



La Municipalité vous invite à sa traditionnelle fête le jeudi 13 Juillet.

**À 19h : repas en plein air au Média-Parc.**

Menu : 14 € (*kir, cuisse de poulet, pommes de terre campagnardes ou assiette anglaise, fromage, far breton, café*), menu enfant : 8 € assiette anglaise. Billets en vente auprès des membres du Comité des fêtes et de certains commerces : Restaurant du Parc, la Cave de la Roche aux Féés, Viviane Coiffure, Votre Marché, Super U.

**À 21h : spectacle avec le bagad KADOU-DAL**, ses 12 sonneurs et un cercle celtique d'une vingtaine de danseurs. Nous vous conseillons d'apporter vos sièges pliants.

**À 23h45 : feu d'artifice pyromusical** au stade Joseph Egu.

Un bal populaire au Média-Parc clôturera cette soirée.

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

**Samedi 2 septembre de 14h à 18h** au complexe sportif J. Egu. De nombreuses associations vous présenteront leurs activités et certaines feront des démonstrations.

Renseignements : H. AUBRÉE 06 86 79 19 84

**BALAYAGE DES RUES**

À partir de 6h30, les **mercredis 5 juillet et 9 août** dans les lotissements et les **mercredis 12 juillet et 2 août** dans l'agglomération. Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.



La Mairie sera fermée les **samedi matin du 15 juillet au 19 août inclus**, ainsi que le **lundi 14 août**.

**HORAIRES DES SERVICES MUNICIPAUX**

**MAIRIE** [02 99 43 51 41]

**Lundi, mardi, mercredi, vendredi :**

9h00>12h00/14h00>17h00

**Jeudi & samedi : 9h00>12h00**

**permanences des élus**

**en dehors des horaires d'ouverture : 06 46 41 41 92**

**www.retiers.fr**

**SERVICE TECHNIQUE** [02 99 43 09 16]

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :**

9h00>12h00/14h00>17h00

**URBANISME** [02 99 43 09 20]

**Lundi, mardi, jeudi : 9h00>12h00**

**vendredi : 9h00>12h00/14h00>17h00**

**MÉDIATHÈQUE** [02 99 43 68 63]

**Lundi : 16h30>18h30**

**Mercredi : 9h30>12h00/14h00>18h00**

**Vendredi : 15h00>18h30**

**Samedi : 9h30>13h30**

**DÉCHETTERIE** [02 99 43 40 17]

**Lundi : 10h00>12h00**

**Mercredi : 9h00>12h00/14h00>18h00**

**Vendredi : 14h00>18h00**

**Samedi : 9h00>12h00/14h00>18h00**

## TRAVAUX RUE DU CREST

Dans le cadre du programme de sécurisation des axes principaux en centre-ville, **la double écluse de la rue Amiral du Crest sera remplacée par un plateau ralentisseur sur la période du 17 au 28 juillet au droit du n°15. La circulation sera donc interdite dans cette rue** (entre la rue Jean Monnet et le boulevard Henry Rajot) sauf riverains et véhicules de secours.

Les usagers devront emprunter l'itinéraire suivant dans les deux sens : rue Foch, boulevard Henry Rajot, rue de la Gare, rue Jean Monnet, direction le Theil-de-Bretagne.

## CIVISME

A l'arrivée des beaux jours, nous pensons qu'il est bon de rappeler quelques règles de civisme :

■ **Tontes des pelouses** : ces tontes ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, emmenez-les à la déchetterie sur la plate-forme spécifique déchets verts.

■ **Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h. Par respect du voisinage, ce même emploi est à proscrire les dimanches et jours fériés.

■ **Entretien des fossés** : l'utilisation de produits phyto sont interdits à moins d'un mètre d'un fossé, même sans eau et non cadastré. Un manuel « comment jardiner sans pesticide » est disponible en Mairie.

■ **Arrachage des mauvaises herbes** : en agglomération, la propreté est l'affaire de tous. Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public

■ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à leur destruction du 1er mai au 30 octobre avant leur floraison.

■ **Déjections canines** : Pour le respect de tous et afin de conserver une ville propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques. Les espaces publics (parc, terrains de sports, espaces verts des lotissements) ne sont pas non plus destinés à recevoir ces déjections.

■ **Brûlis** : Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantiers ou de toutes autres matières polluantes.

Et, par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (*tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages*). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie.

Les déchets verts agricoles ne dépendent pas de cette réglementation.

La Municipalité

## ELECTIONS : REMERCIEMENTS

2017 fut une année électorale. **La municipalité tenait à remercier très sincèrement tous les Restériens qui ont participé bénévolement aux dépouillements.**

Si vous souhaitez venir nous aider aux différents scrutins, merci de contacter le service « élections » : 02 99 43 41 86

Le Maire, Th.RESTIF

## PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre ouvert à la Mairie au 02 99 43 41 82 : vous bénéficierez d'une aide en cas de canicule.

Vous connaissez une personne âgée ou isolée, membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur le registre.

Envie d'en savoir plus ?

Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consultez [www.santé.gouv.fr/canicule](http://www.santé.gouv.fr/canicule).



## LES SAVEURS DE LA ROCHE AUX FEES

Tous les lundis soir, place de l'église, les Saveurs de la Roche aux Fées vous propose plats, sandwiches à emporter,

desserts, fait maison.

Contact : 06 50 13 89 08

## CONTRAT D'APPRENTISSAGE BAC PRO

Différentes entreprises du Pays de Vitry (dont Lactalis Retiers) proposent plusieurs offres en apprentissage dans le cadre d'un BAC PRO Pilote de Ligne de Production en 1 ou 2 ans.

Vous avez moins de 30 ans et êtes titulaire d'un diplôme de niveau V, CAP, BEP ou d'un niveau Seconde, Première ou Baccalauréat...

Renseignements : Sylvie FRIN, MEEF Vitry  
02 23 55 79 63

## DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le **mardi 4 juillet de 14h30 à 19h** au Centre Polyvalent, organisée par l'Etablissement Français du Sang.

## L'AUTO RÉHABILITATION : POURQUOI PAS VOUS ?

L'équipe des Compagnons Bâisseurs propose aux habitants de la Communauté de communes, sous conditions de revenus, un accompagnement pour leurs travaux et 3 ateliers bricolage (dont le 1er atelier est organisé le 22 septembre), le bénéficiaire doit s'engager à apprendre et participer aux travaux en fonction de ses possibilités.

Renseignements et inscriptions : 02 99 43 64 87

## CHANGEMENT D'HORAIRES

### ■ La poste

En raison de la période estivale, la poste de Retiers sera fermée **du samedi 15 au lundi 17 juillet inclus, du samedi 22 au samedi 29 juillet inclus et le lundi 14 août.**

**Du 20 au 28 juillet, les lettres recommandées et colis** seront disponibles à la plateforme courrier de Janzé.

### ■ Collecte des déchets

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la collecte des déchets sera assurée une heure plus tôt. Les jours de collecte restent inchangés.

## MÉDIATHÈQUE

### Attention les horaires changent pour l'été :

La Médiathèque sera **fermée exceptionnellement le samedi 15 juillet.**

**Du 24 juillet au 21 août inclus :** fermeture le lundi et 1 heure d'ouverture en plus le mercredi et vendredi ! (mercredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi : de 14h à 18h30 et samedi de 9h30 à 13h30).

■ **Exposition :** Exposition de **peinture par Mari Bordier** « *Je fais ce que je veux* » jusqu'au 30 août.

■ **La Biblio' Parc : Tous les mardis de juillet et août, de 14h30 à 16h30,** l'équipe de la bibliothèque déménage au parc près de l'aire de jeux pour lire, vous faire lire... (sous réserve des conditions météorologiques).

■ **Partir en livre : Jeudi 20 juillet à 16h** dans le parc, **spectacle** dans le cadre de la manifestation nationale « *Partir en livre* ». Tradition en folie par la compagnie « *Huile d'olive et beurre salé* », rythme, chant...

Gratuit. Tout public à partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions : 02 99 43 68 63

## L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE LA ROCHE AUX FÉES

Objectifs : sensibiliser et initier les jeunes de 9 à 14 ans aux métiers manuels, encadrés par des gens de métiers, dans le cadre de vrais ateliers.

**Début des activités : mercredi 27 septembre** de 14h15 à 16h15 dans les locaux du lycée (ex bâtiments EDF).

Inscriptions lors du forum des associations.

Cotisation annuelle : 140 € (qui inclut les assurances, la fourniture des matières premières). Les enfants conserveront leur « œuvre » à la fin de chaque cycle de 4 semaines. Possibilité de paiement en trois fois.

### Ateliers proposés

- 1 : maçonnerie-carrelage-couverture ;
- 2 : peinture ; 3 : mécanique ; 4 : menuiserie ;
- 5 : électricité-tuyauterie ; 6 : métallerie ;
- 7 : couture ; 8 : art floral – arts manuels.

Inscriptions :

02 99 43 65 85 - annickduhail53@orange.fr

02 99 43 56 25 - michelle.clouet@laposte.net

**L'association recherche des gens de métiers pour étoffer ses équipes d'encadrants.**

## ATELIERS D'ÉTÉ

### ■ ADULTES

L'association « *Les mots, l'émoi et les couleurs* » vous propose des ateliers pour les adultes, de 9h30 à 11h30, salle n°2 (cour de la mairie) :

> **Art thérapie évolutive : Les 17, 18, 19 et 20 juillet**, pour un autre regard sur vous-même, développer vos qualités pour un mieux-être.

> **Arts plastiques** (pastels secs) : **Les 31 juillet, 1er, 2 et 3 août**, venez découvrir les pastels pour le plaisir des couleurs, la joie de créer.

> **Écriture : Les 21, 22, 23 et 24 août**, pour le plaisir d'écrire, partager aller à la rencontre de ses émotions.

Tarif : 20 € la séance, séance découverte offerte.

### ■ JEUNES :

> **Art thérapie évolutive : Les 28, 29, 30 et 31 août** de 9h à 10h30 (6-11 ans) et de 10h30 à 12h (12-18 ans), pour déposer les émotions pour un apaisement et un centrage sur soi.

Tarif : 15 € la séance.

Renseignements et inscriptions : 06 98 54 40 60

## ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

### À la Roche aux Fées à Essé.

■ **Exposition :** Tout l'été, de 11h à 18h, exposition photographique « Menhir » de Sylvain Brajeul.

■ **Les mercredis contés : les 12 et 19 juillet.** À 18h, spectacle jeune public « Abratagada ! Fée, mode d'emploi » et à 20h30, veillée contée « Tous les jardins du Monde ». Tarif : 4 €/pers/ spectacle - 6 € la soirée complète.

### ■ La semaine de la préhistoire



**Du 19 au 23 juillet** de 12h à 17h30. Venez découvrir l'archéologie et la préhistoire... Gratuit.

■ **Les mercredis de la Roche aux Fées** Les **26 juillet, 2 et 9 août** de 17h30 à 22h30. Balade « surprise », marché de pays et spectacle final. Tarif : 5 €, 3 € pour les 6 à 12 ans, gratuit pour les – 6 ans.

Renseignements et réservations : 0 820 205 235 ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

### ■ Agenda des manifestations

« Les Fée'stivals » est disponible sur le site [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr) et en mairie.

## VIDE GRENIER COTEAU DE LA BORDERIE

**Dimanche 17 septembre de 6h à 17h** au lotissement « Les Coteaux de la Borderie » (route de Marcillé-Robert, face au Parc-expo), vide-grenier. Pièce d'identité obligatoire.

Tarif : 5 € l'emplacement (environ 6m). Vente de gâteaux et boissons.

Bénéfices reversés au profit d'Elouan.

Réservations : 06 62 26 08 57



## UTL

L'UTL organise une **sortie au spectacle** de Trans-sur-Erdre « Dans la nuit la liberté », le **jeudi 7 septembre à 19h30**, départ parking des cars. « Vous serez plongé pendant près de 2h dans les années 40, dans le quotidien de Nantes et d'un village rural sous l'occupation. Les 200 acteurs vous feront revivre les événements majeurs qui se sont déroulés dans ce secteur : exécution des 50 otages de Nantes, constitution du maquis de Saf-fré, traques, sabotages, bombardements etc... »  
 Tarif : spectacle et transport 33 €.  
 Inscriptions avant le 15 juillet : 02 99 43 56 25

## TENNIS CLUB MARTIGNE/RETIERS



Les entraînements enfants ont lieu le samedi à Martigné-Ferchaud.

Les projets : ouverture d'autres créneaux sur Retiers, groupe de baby tennis à partir de 5 ans, création d'une section féminine.

En 2018 : journée à l'Open de Rennes, court extérieur en gazon synthétique à Martigné-Ferchaud, nouvelle salle à Retiers.

Tarifs 2017 : Enfant 150 €, adulte 80 €.

Présent au forum des associations.

Contact : 06 77 91 82 41

## ACCUEIL DE LOISIRS :

### ■ ACCUEIL DE LOISIRS

**Du 10 juillet au 4 août**, sur le thème de : « avec mes mains » et du **21 août au 1<sup>er</sup> septembre**, sur *l'Inde et ses mystères*.

### ■ ANIMATION ADULTES ET FAMILLES

**Nouveauté : les Brico-parc** : Activités manuelles accessibles à tous, le **mardi 11** (*bricolage autour du papier*), **18** (*trucs et astuces*) et **25 juillet** (*bricolage autour du bois*) de 14h30 à 16h30 au Média-Parc. Gratuit, sans inscription (enfant accompagné d'un adulte).

■ **Stage de chants et danses d'Europe de l'Est** : les **30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre** de 10h30 à 17h30. Repas pris en communs, 35 € (+ 5 € si non adhérent).

■ **Anniversaire de l'espace jeunes (10 ans) et de Crocq'vacances (20 ans) le samedi 23 septembre** à partir de 14h30 au Média-Parc (ou au Parc-expo en cas de pluie). L'association recherche des photos et témoignages de ces 20 dernières années ainsi que pour le décor, des draps blancs ou en couleur, caravanes, coussins multicolores, dessus de lit en crochets.

A tous les adhérents anciens, actuels et à venir, partenaires, élus associatifs et municipaux, réservez le 23 septembre et laissez-vous entraîner dans un voyage bohème plein de surprises.

Renseignements et inscriptions : 02 99 43 69 27

## CLUB DETENTE ET LOISIRS

### Juillet

Lundi 3	Palet – Boistrudan
Mardi 4	14h30 – Pétanque terrain des sports
Lundi 10	Palet – Le Theil-de Bretagne
Mardi 11	14h – Club
Lundi 17	Palet – Thourie
Mardi 18	14h30 – Pétanque terrain des sports
Lundi 24	Palet – Janzé
Mardi 25	14h – Club
Vendredi 28	Bal animé par D. Blanchard

### Août

Mardi 1er	14h30 – Pétanque terrain des sports
Mardi 8	14h – Club avec inscription pour le repas au Champ de foire le 31 août (15€)
Lundi 14	14h30 – Pétanque terrain des sports
Lundi 21	Palet – Marcillé-Robert
Mardi 22	14h – Club, dernier délai inscription repas du 31 août
Vendredi 25	Bal animé par C. Parker
Lundi 28	Palet – Martigné-Ferchaud
Mardi 29	14h30 – Pétanque terrain des sports
Jeudi 31	Repas cantonal au Champ de Foire

## ÉCOLES PRIVÉES ST JOSEPH-STE CROIX

**Benne à papiers à l'école : samedi 8 juillet** de 9h à 12h dans la cour de l'école, vous pouvez y apporter vos journaux, revues, publicités... Cette opération ne sera plus renouvelée par la suite.

## JOGGING CLUB RETIERS



L'association remercie tous les marcheurs, coureurs, bénévoles et partenaires pour leur implication dans la 5<sup>e</sup> édition des foulées restériennes du 21 mai dernier.

Contact : 06 87 13 62 50

resteria

**L'ÉTÉ  
CINÉMA**

**CARS 3,  
MOI MOCHE ET  
MÉCHANT 3,  
LES HOMMES DU  
FEU**

**et bien d'autres  
films**

Toute la programmation

[www.lresteria.net](http://www.lresteria.net)



**> SANS RENDEZ-VOUS****C.A.F.**

4 juillet 14h-16h (Bureau 1)  
Reprise des permanences le 5 septembre

**C.L.I.C. (AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, HANDICAPÉES)**

Tous les jeudis matin  
9h>12h (bureau n°1)

**POINT INFORMATION JEUNESSE**

Tous les mercredis 14h-17h30  
Maison du développement

**> SUR RENDEZ-VOUS****ARCHITECTE-CONSEIL**

Pas de permanence en juillet  
Vendredi 25 août de 9h00 à 11h30  
Prendre Rendez-vous en Mairie

**ASSISTANTE SOCIALE D.A.S.**

> À la maison du développement - Retiers  
mardi de 9h15 à 12h30 et de 14h à 17h  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi de 9h à 12h  
2<sup>e</sup> vendredi de 9h30 à 11h30

> À la mairie - Retiers  
mardi de 13h30 à 16h30

Prendre rendez-vous au CDAS de Janzé  
Tél. : 02 99 47 57 80

**ASSISTANTE SOCIALE M.S.A.**

Centre Social de La Guerche  
Tél. : 02 99 96 22 44

**MUTUELLE C.A.R.A.C**

Pour tout renseignement : 09 69 32 50 50

**C.A.R.S.A.T.**

Uniquement sur RDV au : 39 60

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
SERVICE HABITAT**

(AMÉLIORATION HABITAT/ACHAT NEUF-ANCIEN)

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois - 10h>12H  
Maison du Développement.

2<sup>e</sup> vendredi à Janzé

4<sup>e</sup> vendredi à Martigné-Fd  
RDV : 02 99 43 64 87

**CONSEILLER DÉPARTEMENTAL**

prendre RDV au 02 99 02 35 17  
informations sur : [www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)

**INFIRMIERS**

7 jours/7, 24 h/24

Centre de soins - A.D.M.R. : 02 99 43 52 80

Cabinet ERHEL-LANGOUET-VERMILLARD : 02 99 43 65 41

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**

12 rue Louis Pasteur 02 99 43 44 45

Samedi : 12h>20h

Dimanche : 8h>20h

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

**NAISSANCES**

17/04 > Cassandra FAJAC,  
15 rue du Puits Chauvin

26/04 > Lucien LE MAON,  
4 La Rivière au Morin

13/05 > Marius SORIEUX,  
La Cocherie

19/05 > Anna GUERREIRO BARBOSA,  
61 rue Robert Surcouf

**CONSULTATION DES NOURRISSONS**

Maison médicale de garde

>Pesée :

Jedi 17 août de 9h30 à 12h30

> Consultation PMI :

Jedi 13 juillet et 24 août de 9h00 à 12h00

RV: CDAS de Janzé 02 99 47 57 80

**SECOURS CATHOLIQUE**

samedi 1<sup>er</sup> & 15 juillet 10h-12h

Bb Alphonse Richard

Local meubles : chaque premier samedi du

mois (rue de la Tannerie) de 10h à 12h

Vous êtes à la recherche de meubles

contactez-nous : [sc240retiers@gmail.com](mailto:sc240retiers@gmail.com)

ou 06 31 82 22 74

**C.I.C.A.S.**

À Janzé, le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

RDV : 0820 200 189

**C.P.A.M.**

Plus de permanence à Retiers. Accueil à Janzé  
ou la Guerche, **uniquement sur RDV au 36 46**

**MÉDECIN C.H.S.P.**

à l'ADMR de Retiers

RDV : CHS - 02 99 33 39 00

**MÉDECIN ADDICTOLOGUE**

Maison médicale de garde

RDV : 02 99 74 14 68

**RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS  
ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS  
(R.I.P.A.M.E.)**

Le mardi de 14h à 19h  
et le vendredi de 13h30 à 16h30

sur rendez-vous à la Maison du Développement  
de Retiers

Tél. : 02 99 43 44 16

**CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE  
ET FAMILIALE**

C.D.A.S. de Janzé : 02 99 47 57 80

**BOUTIQUE DE GESTION**

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi, de 9h à 17h

Maison du Développement

Tél. : 02 99 86 07 47

**PERMANENCES JURIDIQUES**

> notaire, huissier et avocat

Prendre rendez-vous au 02 99 43 64 87

> conciliateur de justice :

Pas de permanence en Juillet et Août

prendre RV au 02 99 43 51 41

**POMPES FUNÈBRES**

Christian CHAPELET : 02 99 43 12 12

**TAXIS-AMBULANCES**

Ambulances BANCEL : 02 99 43 61 61

**SERVICES DE GARDE**

Pharmacies : contacter le 32 37

